

de l'opposition officielle rend actuellement, et depuis deux mois, un très mauvais service à l'unité canadienne et à la bonne entente entre les deux races au Canada.

Une voix: C'est un libéral maintenant!

M. Caouette: J'entends les conservateurs me crier que je suis un libéral, que j'appuie les libéraux. Or, vous savez parfaitement bien qu'il n'y a peut-être pas un seul homme, dans toute la province de Québec, qui combatte les libéraux comme je les combats, qu'il n'y a sans doute pas un seul homme dans le Québec qui combatte les conservateurs et les libéraux comme je le fais. Ce n'est pas à la Chambre des communes qu'un député ou des députés conservateurs m'empêcheront de dire, à la face du chef de l'opposition officielle, qu'il rend un mauvais service au Canada, à l'unité canadienne et à la bonne entente entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas le seul à déplorer cette lamentable attitude et cette triste situation, créée de toutes pièces par l'entêtement des conservateurs qui recherchent une élection et prétendent qu'ils peuvent reprendre le pouvoir à la faveur de la dissension qui existe actuellement et qu'ils ont eux-mêmes provoquée—entre les Canadiens d'expression française et ceux d'expression anglaise.

Ils viennent à la Chambre se vanter que les Canadiens anglais qui favorisaient le drapeau distinctif reviennent maintenant sur leur position et accepteraient le Red Ensign, parce qu'on prétend que le drapeau national distinctif n'est qu'une façon de plaire aux Canadiens français de la province de Québec! Lorsque les députés conservateurs, d'où qu'ils viennent, sèment cet état d'esprit, je dis qu'ils jouent actuellement, sans aucun doute, leur dernier jeu, parce que d'après ce que nous voyons dans tout le Canada, les conservateurs ne reviendront pas à la Chambre des communes aussi nombreux qu'ils le sont maintenant.

Monsieur l'Orateur, voici ce que je lis dans *Le Devoir* du 4 septembre 1964 (il y a trois jours) sous la signature de Paul Sauriol:

L'amendement à la résolution du gouvernement réclame un référendum sur le drapeau et cela est déjà inacceptable aux Canadiens français parce que cette méthode implique que la décision de la majorité de la population doit prévaloir sans égard aux vues du groupe canadien-français.

Le deuxième sous-amendement est encore plus carrément dirigé contre notre groupe. Il demande...

Remarquez bien que Paul Sauriol n'est pas un créditiste ni un libéral; c'est un journaliste indépendant, un gars qui voit objectivement devant lui.

Il demande que dans le référendum qui reste l'objet de l'amendement les résultats soient compilés globalement et qu'on ne fasse pas connaître les chiffres par régions ou par provinces. Cela est

[M. Caouette.]

contraire à la démocratie et à notre régime fédéral, mais de plus cette demande aurait pour effet de noyer le vote québécois dans le total général pour le faire disparaître.

Lors du plébiscite de 1942, le gouvernement King n'a pas tenu compte de l'opinion de notre groupe à qui la promesse en cause avait été faite, mais on savait au moins que le Québec avait massivement voté «non» à ce plébiscite même si la majorité canadienne avait voté «oui».

M. Diefenbaker voudrait maintenant que le vote du Québec soit non seulement annulé dans un référendum, mais qu'il y devienne invisible. C'est donc une véritable insulte au Québec. Or, M. Diefenbaker a affirmé mardi: «De toute ma vie, je n'ai jamais dit un seul mot qui pût être interprété comme étant contre le Québec. J'ai toujours travaillé pour les Canadiens français». Cette déclaration et le sous-amendement du lendemain sont pourtant difficiles à concilier. Comme explication, on n'a de choix qu'entre le cynisme et l'inconscience. Les députés canadiens-français aux Communes peuvent difficilement avaler cela.

Monsieur l'Orateur, c'est là que nous voyons le peu d'entente qui existe entre le chef de l'opposition officielle et ses collègues conservateurs de la province de Québec.

Tout à l'heure, j'ai demandé pourquoi le député de Trois-Rivières n'était pas à la Chambre pour exprimer exactement la pensée du Québec.

Pourquoi le député de Saint-Hyacinthe-Bagot ne fait-il pas la même chose? Pourquoi le député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière ne fait-il pas lui aussi la même chose?

J'entends un député conservateur qui vient de dire...

M. Paul: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. Caouette: C'est tout ce que les députés conservateurs peuvent faire: embrouiller le plus possible la population canadienne et embrouiller le problème de l'unité nationale au Canada. C'est tout ce que l'on peut attendre de ces gens!

M. Paul: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je tiens à protester contre les remarques fausses que vient de faire à mon égard le député de Villeneuve. S'il n'avait pas été absent de la Chambre des communes pendant douze jours, il aurait constaté que j'ai pris position sans aucune hésitation sur la question du drapeau. Je ne me laisserai pas taxer de paresseux ou de lâche sur cette question.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, premièrement, je n'ai jamais dit que le député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière était un paresseux ou un lâche, mais j'affirme, même s'il a voté l'autre jour contre le sous-amendement de son chef, qu'il est quand même, à ce moment-ci, un «suiveux» de ce que son chef fait à la Chambre des communes.

M. Paul: Monsieur l'Orateur, je pose de nouveau la question de privilège. Je tiens à protester contre les propos malhonnêtes qui